

GOUVERNER LA FRANCE DEPUIS 1946 : ÉTAT, GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION. HÉRITAGES ET ÉVOLUTIONS

Version ESL - 2017

« qui prend les décisions pour les citoyens ? » mais aussi et surtout en quoi la manière de gouverner la France a évolué depuis la 2GM ????

Quelques préliminaires :

L'ÉTAT « se définit comme étant formé par un gouvernement exerçant le contrôle sur une population sur un territoire donné » (P. Boniface dans *Comprendre le monde*, 2010). Donc il a trois éléments caractéristiques : un TERRITOIRE, une POPULATION et un GOUVERNEMENT. C'est aussi et surtout l'ensemble des structures qui décident pour le peuple : gouvernement+administration+ représentation nationale. Et n'en oubliez aucun ! La loi passe par ces trois étapes, en tant que projet puis en tant que texte. Enfin elle est appliquée par l'administration dont c'est le boulot et qui appartient aussi à l'exécutif...

L'État n'est pas une thématique spécifique de droite ou de gauche.

Le choix entre CENTRALISATION ou DÉCENTRALISATION est lui aussi transversal.

En France, l'État correspond à un seul peuple, la nation française. C'est un ETAT-NATION, comme l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne...

En France, la nation semble exister depuis longtemps...

ASSEMBLEE NATIONALE révolution.... 1789

I – De la guerre à la crise : gouverner la France pendant les Trente Glorieuses 1945-1975

1 – les héritages et les orientations de la IV^{ème} République

a – un renouveau économique et social

Le programme du CNR [dans le blog <http://coursbastide.fr/dgab/wp-content/uploads/2015/06/doc-44-46.pdf>] avait donné des principes en 1944 qui sont repris par la suite : le suffrage universel, la laïcité, les libertés fondamentales, l'égalité, le parlementarisme, la centralisation.

On réagit alors à la dictature pétainiste, le dirigisme économique et social et les mesures envisagées sont là pour reconstruire et recréer les conditions de la croissance, pour encadrer le capitalisme et pour assurer la redistribution et le partage des fruits du

travail.

Les grands principes se retrouvent dans la constitution de la IVe et dans l'oeuvre économique et sociale.....

Le programme du CNR préconisait des NATIONALISATIONS, c'est-à-dire la création d'entreprises d'État. C'est une idée plutôt à gauche, quoique des gens du centre droit n'y voient pas trop d'inconvénient... Les nationalisations de la Libération sont de deux types : les sanctions (Renault, Berliet, Gnome-Rhône) pour des entreprises ayant collaboré et l'autre objectif est de prendre le pouvoir sur l'économie pour mener à bien la Reconstruction. Ainsi sont créés GDF et EDF, les Charbonnages de France, la SNCF (créée en 1937) prend le monopole des transports ferroviaires, Air France, 34 sociétés d'assurance, et les 4 principales banques de dépôts : crédit Lyonnais, Société Générale, Comptoir national d'escompte de Paris et la Banque Nationale pour le Commerce et l'industrie. Les banques d'affaires ne sont pas nationalisées.

Qui dit Nationalisation dit forcément PLANIFICATION. Pas la planification impérative des soviétiques mais une planification indicative dirigée par une administration : le Plan..mis en place en 1947 par Jean Monnet, le plan de modernisation met en priorité l'industrie : l'électricité, le Charbon, l'Acier, le Ciment, les chemins de fer et le matériel agricole. Le problème essentiel est la pénurie de main d'oeuvre ce qui entraîne le recours à l'immigration et aux heures supplémentaires.

On est alors dans une économie MIXTE,dans lequel coexistent, dans l'industrie, un secteur privé et un secteur public. Cette prise en main de l'économie a pour pendant la création d'une démocratie sociale qu'on retrouve dans les deux textes. L'État doit promouvoir des institutions nécessaires à la justice sociale. De ce point de vue, les entreprises du secteur public sont des VITRINES SOCIALES qui appliquent très rapidement les lois et dispositions concernant le travail dès leur vote : exemple les délégués des ouvriers et les comités d'entreprise.

[sur ce sujet regardez l'exercice du blog : <http://dgab.coursbastide.fr/wp-content/uploads/2017/03/exercice-Etat-et-%C3%A9conomie-2012.pdf>]

L'ETAT-PROVIDENCE, est cette conception selon laquelle l'État doit subvenir aux besoins des citoyens. Il garantit un niveau de vie minimal à tous et en toutes circonstances, il protège les citoyens des aléas de la vie (chômage, maladie, retraite), offrir aux familles les moyens de leur épanouissement, offrir un accès à l'éducation et la santé, développer les équipements collectifs pour améliorer les conditions de vie, dans le travail et le loisir. D'où l'ordonnance de 1945 créant la Sécurité Sociale.

La Sécurité Sociale

Les libérateurs cherchent aussi à améliorer le service de l'État. Avant 1945, les hauts fonctionnaires étaient formés dans les universités et recrutés par cooptation. En Octobre 1945 est créée l'ENA (l'idée remontait à 1848) qui recrute et forme les hauts fonctionnaires. L'objectif est d'améliorer la fonction publique et d'accueillir tous ceux qui sont aptes à service l'État , quel que soit le niveau social. D'où la création de concours internes et externes. Le rang lors des résultats entraîne le choix d'un type de carrière.. Les premiers vont dans les finances et les préfectures et les derniers peuplent le plus souvent l'Education Nationale....

D'un point de vue médiatique, la IVe république est d'abord celle du retour à la démocratie après la dictature de l'Etat Français. Les journaux collaborateurs sont confisqués => Le Monde prend la place du Temps... de nouveaux journaux sont créés... La radio continue d'être le média à la mode.... La télé n'a pas encore de véritable place... L'opinion publique s'exprime de manière assez directe à cette époque. Il faut bien se rappeler qu'un quart de l'électorat est communiste, donc participe aux activités

du parti et des associations affiliées, qu'elles soient politiques ou non, d'intérêt local ou international (pacifisme, aide au Tiers Monde etc...) Les manifestations et les grèves existent. Elles sont souvent relayées par les médias. Mais d'autres formes de protestation ne sont pas relayées : ex : la guerre en Indochine, les rebellions des appelés pour partir en Algérie à partir de 1956... Le tout, ne le négligeons pas dans une ambiance de guerre froide très tendue du début à la fin du régime.....

b – un nouveau régime politique

La IVème République met en place ces outils de gouvernement après quelques mois de gouvernement provisoire. Chronologiquement, ça donne à peu près cela :

AOUT 1944 : libération de Paris, De Gaulle est présent et la Résistance prend le pouvoir en France – Dans les départements, des « commissaires de la République » prennent la place des autorités de Vichy – ils dépendent du GPRF : Gouvernement Provisoire de la République Française dirigé par De Gaulle.

AVRIL 1945 : élections municipales , les femmes françaises votent pour la première fois.

OCTOBRE 1945 : élections législatives + référendum

JANVIER 1946 : démission de De Gaulle qui n'est pas d'accord avec les députés sur les questions financières... I

MAI 1946 : premier projet refusé par le référendum => dissolution et nouvelles élections

JUIN 1946 : élection de la deuxième constituante

OCTOBRE 1946 : deuxième projet accepté par référendum.

CONSTITUTION ???? MTG ?

Les députés sont élus au suffrage universel et sont les principaux représentants du peuple, vieille idée française depuis la Révolution et toujours affirmée. Des anciens partis de la IIIe République subsiste la SFIO et le PC. A la Libération se crée le MRP (Mouvement Républicain Populaire) qui rassemble des gens de centre gauche et de centre droit, souvent issus des milieux catholiques sociaux. Le RPF (Rassemblement pour le Peuple Français, gaulliste est créé plus tard en 1953).

Dernier point politique : la constitution de la IVe ne prévoit pas, comme cela se faisait sous la IIIe République, que le nouveau gouvernement se présente devant l'Assemblée pour être investi par celle-ci. La Constitution prévoit seulement que le président du Conseil (des ministres) se présente seul et demande pour lui seul son investiture par l'Assemblée. Du point de vue des principes, on est encore là dans le respect de la représentation nationale. Or le premier président du conseil revient aux vieilles habitudes et demande que **lui-même et son gouvernement** soit investi par l'assemblée : on est revenu à la IIIe.... => MTG investiture IVe rep <http://coursbastide.fr/dgab/wp-content/uploads/2015/06/IVe-REP-CSTION-.pdf>

Est-ce si important ou si grave ... ? .. cela sous-entend des accords entre partis pour la participation au gouvernement et la désignation a tel ou tel ministère... Si les discussions n'aboutissent pas, le président du conseil risque de ne pas être investi... Ce retour aux pratiques de la IIIe république est violemment critiqué par De Gaulle, mais les députés avaient des habitudes qu'ils ont conservé...

La IVe République a duré 11 ans ½ (novembre 1946 à juin 1958) au cours desquels se sont succédé 28 gouvernements... Un record dans l'instabilité ministérielle. Malgré cela, le régime a dû affronter la reconstruction économique, la croissance, la

décolonisation (guerre d'Indochine 1946-1954 et guerre d'Algérie à partir de 1954 qui lui a été fatale, la guerre froide et la construction européenne...

2 - la Ve République : rupture et continuité

a – rupture politique

En arrivant au pouvoir, De Gaulle cherche à rompre avec la IV^e République particulièrement dans la place des partis et des oppositions partisans... mais il conserve le préambule de la constitution de 1946. Son œuvre constitutionnelle reprend les idées qu'il avait exprimées lors de la campagne électorale de juin 1946 (élection de la 2^{ème} assemblée constitutionnelle après échec du premier projet de constitution) dans un discours qu'il avait donné à Bayeux, alors qu'il célébrait le 2^{ème} anniversaire du débarquement. Dès cette époque il revendiquait un pouvoir exécutif fort. Or cette tendance au renforcement de l'exécutif n'est pas une manie française, on la retrouve dans de nombreux régimes démocratiques pendant la 2^{ème} moitié du XX^e siècle. Cf sur le blog : [MONTAGE](#)

Au départ, dans la constitution de 1958, le président est élu par un collège de représentants issus du suffrage universel, direct et indirect (sénateurs, députés, conseillers généraux etc...) En tout 80.000 personnes qui sont intégrés dans les structures de l'Etat et que l'on pense préoccupés par le devenir de la nation. Donc le président est l'élu des notables et des politiques.

À consulter : <http://coursbastide.fr/dgab/wp-content/uploads/2015/06/INSTITUT%20B0-Ve-2015.pdf>

En 1962, il est élu au suffrage universel : cela permet de lui conférer plus de légitimité mais cela l'intègre dans le jeu politique des partis. Certains analystes n'hésitent pas à dire que la Ve République est morte à ce moment là puisque le président était en théorie un arbitre : il devient dès lors une espèce de roi élu démocratiquement. De fait, de Gaulle n'a jamais été un arbitre et ses successeurs non plus. Il s'est engagé complètement dans la direction des affaires, se réservant même certains domaines comme l'armée et les relations extérieures... Cela a marqué le régime français qui a, dans ces domaines, deux représentants de l'exécutif : un ministre et le président lui-même. Cf sur le blog <http://coursbastide.fr/dgab/wp-content/uploads/2014/12/44-crise-constit-1962.pdf> pour la crise de 1962

Initialement, le mandat présidentiel est de 7 ans, ce qui est traditionnel depuis le premier président français (constitution de la II^e République, 1848). A plusieurs reprises, des présidents de la Ve ont songé passer au quinquennat... La raison en est simple : il y a un décalage entre les 7 ans du président et les mandats de 5 ans des députés. Toujours est-il que les choses n'ont pas trop posé de problèmes jusqu'en 1986. A cette date, la France connaît sa première « cohabitation » c'est-à-dire un président de gauche et un gouvernement de droite. Les institutions ne semblaient pas avoir prévu ce cas...

Et il y a eut trois cohabitations : 1986-1988 : gouvernement Chirac, Mitterrand président / 1993-1995 gouvernement Balladur, Mitterrand président / 1997-2002 gouvernement Jospin, Chirac président. C'est à ce moment là, lors de cette troisième cohabitation qui fut la plus longue, que les deux chefs de l'exécutif, Jospin (PS) et Chirac (RPR) ont décidé d'aligner le mandat présidentiel sur le mandat législatif. Etant donné que dans l'esprit des institutions, le chef de l'exécutif prévaut, on a organisé les choses dans le sens 1- élection présidentielle 2- élections législatives.

Le référendum a eut lieu en 2000 : 30% de votants et 73% de oui, ce qui signifie que le changement a été adopté par un peu plus de 1/5^{ème} de l'électorat..

b – économie et société : continuité et changements

A côté de ces affaires constitutionnelles, l'Etat essaye de gérer les choses différemment. En 1963 est créée la DATAR, direction de l'aménagement du territoire et de l'action régionale...

La décentralisation date des années 1980. Aujourd'hui les institutions régionales et locales sont élues directement par les citoyens, rapprochant ainsi les décideurs de ceux pour qui les décisions sont prises.

renouvellement important du personnel politique,
technocrates

Entre 1958 et 1975, près d'un tiers des ministres sortent de l'ENA. Pompidou, Chirac, VGE ont été au gouvernement avant d'être président. La deuxième moitié du XXe est l'apogée de la haute fonction publique. On note la fusion entre le pouvoir administratif et le pouvoir politique, ce qui nous paraît donc normal aujourd'hui mais ne l'était pas forcément avant...

Globalement, la Ve république, une fois la guerre d'Algérie réglée, s'installe dans la croissance économique sans autre préoccupation... quoique... Les coco sont toujours aussi nombreux, la GF est toujours là, un peu plus détendue...

Mais de réels changements se font jour non pas du point de vue économique mais plutôt du point de vue social et culturel.

De Gaulle est le premier président à lancer un ministre de la Culture, en la personne de André Malraux. Cela correspond à une certaine manière de concevoir la culture. En effet, la Ve République est le moment où la télé commence son expansion. Comme pour la radio, l'Etat entend tenir ce média et en profiter pour diffuser la culture au plus prêt des auditeurs et spectateurs. D'où le monopole de l'Etat sur la radio (dès 1949 avec la RTF) et la Télé (1964 RTF devient ORTF)... Une certaine culture passe par ces médias : la culture classique, « bourgeoise »... Molière et Lully plutôt que JL Godard et les Rolling Stones...

En 1968, le constat fait par Pierre Viansson Ponté au début de l'année est que la France s'ennuie sa critique va directement à cette société française et les jeunes en particulier qui semblent avoir tout gobé de la société de consommation et ne plus être sensibles aux luttes en cours (et il y en a, du Vietnam à l'Afrique)... Or quelques semaines plus tard commence un mouvement qui remet en question cette société française que l'on croyait si endormie... Les étudiants, puis les ouvriers lancent un grand mouvement de contestation qui fustige tout à la fois De Gaulle, la République, la Bourgeoisie, la croissance et le train-train bourgeois, l'infériorité de la femme et l'inadaptation de la société française à la modernité... Le mouvement creuse le printemps 1968, entre mai et juin. Même si les vacances (et le bac qui a été bradé cette année là) semblent faire oublier les manifs et les affrontements, une large fracture est ouverte dans la société. De Gaulle ne s'en remet pas, il démissionne en 1969 pour d'autres raisons, mais son autorité a été très affectée pendant la crise. Si Pompidou qui lui succède essaye de moderniser la France (grand connaisseur d'art contemporain) il faut attendre les décisions de VGE en 1974 pour orienter la société française vers la situation que nous connaissons : citoyenneté à 18 ans / divorce facilité / IVG / saisine du conseil constitutionnel / démantèlement de l'ORTF... Réformes sociales de fond en attendant l'arrivée de la gauche au pouvoir (1981)... On ne se préoccupe pas encore trop des immigrés (il y a de l'emploi) ni des chômeurs (moins d'1 million)...

II – Crise de fin de siècle : les remises en cause de l'Etat : 1975-2003

Gouverner la France pendant la croissance c'était une chose : la richesse augmentait chaque année venant grossir les revenus de l'Etat-Providence, le nombre de chômeurs était limité et les travailleurs avaient plus ou moins le choix pour leur lieu de travail. Période de grand succès des organisations syndicales. Avec la crise depuis 1973 et les changements structurels de la fin du siècle les choses changent. L'Etat garde un poids mais ne semble plus aussi protecteur...

1 - Etat-Providence et Etat-problème

a - crises

MTG crise 1973 : <http://coursbastide.fr/dgab/wp-content/uploads/2015/06/CRISE-1973.pdf>

La crise pétrolière provoque l'alourdissement des dépenses énergétiques dans une conjoncture déjà difficile à cause du ralentissement de l'activité. Or c'était la croissance qui finançait l'Etat-providence : avec l'augmentation des recettes, tout augmentait : salaire, niveau de vie, emploi... Avec la crise la gestion économique par l'Etat est remise en cause car les prix augmentent alors qu'il n'y a pas croissance (Stagflation) : les dépenses sont plus importantes, les rentrées se rétractent et le chômage augmente ce qui enchérit d'autant le coût de l'Etat-providence...

Les dirigeants hésitent entre deux solutions : 1 / relancer la consommation en creusant le déficit public, ce qui a des conséquences sur la valeur de la monnaie. 2 / limiter l'inflation \Leftrightarrow rigueur ou austérité. Pour peser sur les prix, la théorie libérale préconise de limiter la masse monétaire en circulation. Pour cela on augmente les prélèvements (taxes et impôts) et on diminue les dépenses (publiques...). Ces mesures freinent l'activité. C'est le cas pendant les années 1970 avec le gouvernement BARRE. En 1981, les socialistes gagnent les élections et appliquent une politique de relance par la consommation : il s'agit de redistribuer aux citoyens pour qu'ils consomment et ainsi relancent l'activité... Mais ça ne marche pas. 1983 austérité, même type de mesures que 7 ans plus tôt \Rightarrow les socialistes arrivent avec un bilan lourd aux élections de 1986, même s'ils évoquent un « héritage » (de la droite) catastrophique à gérer...

A propos des mesures économiques. En 1981, le gouvernement français prend des mesures keynésiennes au moment même où la GB et les USA appliquent des mesures néo-libérales. La baisse des dépenses correspond à un désengagement de l'Etat, car c'est l'idée à la mode à ce moment là : si l'Etat a un problème il faut réduire l'Etat, on réduira le problème : c'est l'Etat le problème... Drôle d'ambiance au moment même où les Français réinvestissent à fond l'Etat. En effet, les socialistes arrivés au pouvoir en 1981 nationalisent plusieurs entreprises et banques. Ce ne sont pas des nationalisations à 51% des actions mais l'Etat rachète toutes les parts, nationalisant entièrement les entreprises visées : Thomson, Saint-Gobain, Rhône-Poulenc, Pechiney, Usinor, Suez + plusieurs banques + BNP, Crédit Lyonnais, Société générale.

Donc au moment où les conditions de l'Etat providence se dégradent, les socialistes arrivés au pouvoir creusent encore le déficit puis reviennent un peu contraints et forcés aux recettes de la droite... Mais la contestation est importante à gauche : beaucoup attendaient un changement de politique.. La gauche n'était plus au pouvoir depuis 1958 ! En 1968 cette gauche était dans la rue et avait eu le départ de de Gaulle en 1969. En 1981, c'est comme l'aboutissement de ces années de lutte contre la droite.... revanche de 1968 en quelque sorte.

b – remise en cause de l'Etat

Cependant dès 1981, un auteur, Pierre Rosanvallon parlait déjà de la « **crise de l'état-providence** » Le débat n'est pas clos aujourd'hui mais les idées libérales sont bien installées, même à gauche. C'est tout l'enjeu des mesures prises par Schröder en Allemagne dans les années 2000 : social-démocrate il a malgré tout baissé le poids de l'Etat. C'est aussi les enjeux actuels des discours sur la social-démocratie ou le social-libéralisme dont parlent quelques conseillers de « moi-président »...

L'Etat est donc en cause dans les années 1980 et 1990. Mais en France il faut attendre l'arrivée de J. Chirac comme 1er ministre en 1986 pour qu'une politique libérale plus accentuée se mette en place. Le plus médiatique furent les privatisations. Cette ambiance libérale est confirmée par l'effondrement des pays communistes et donc l'échec de ce système basé sur une omniprésence de l'Etat. Mais cela se confirme aussi avec l'affirmation de la mondialisation. L'Etat cesse de s'identifier à l'intérêt général et est présenté comme inefficace et coûteux.

Dans le détail, cela n'empêche pas que l'Etat reste un acteur important : ce sont les Etats qui dérèglent dans les années 1980 et permettent la mondialisation. Ronald Reagan aux USA fait mine de diminuer les quelques aides sociales qui existaient mais augmente le budget de la défense ce qui stimule des secteurs nouveaux comme l'électronique et l'informatique, sans parler de l'Initiative de défense stratégique. Ne négligeons pas en France le recours à l'Etat dès qu'il y a une crise, que ce soit en 1987 ou en 2008...

Le recul de l'Etat doit donc être relativisé. C'est encore un acteur important de la vie des citoyens en France. Mais les citoyens l'accusent de plus en plus soit de ne pas assez protéger soit d'empêcher une certaine liberté au travers de la réglementation... Le contexte évolue dans les années 1990 avec la mondialisation et sa traduction concrète et individuelle : internet.....

2 - Elargissement des prises de décision

a – décentralisation

La tradition française est centraliste. Ce fut la politique des rois, mais aussi des Jacobins comme Robespierre et aussi celle de la IIIe République. Mais depuis la Révolution aussi on trouvait des voix en faveur de la décentralisation : en 1789-1791 lors de l'écriture de la constitution, pendant la Terreur, les Girondins demandaient davantage de liberté aux provinces...

En 1981, les socialistes annoncent leur volonté de lancer la régionalisation qui avait échoué avec le referendum perdu par De Gaulle en 1969. Les lois Defferre (Gaston maire de Marseille) de 1982 reprennent les idées de la loi cadre-Defferre de 1956, qui avait permis une première autonomie des colonies africaines à ce moment là.

La question essentielle n'est pas le désengorgement de Paris, la décentralisation n'est pas qu'une déconcentration. La décentralisation c'est aussi un enjeu démocratique puisque la prise de décision se rapproche du citoyen. Avec les transferts de compétences au niveau régional, l'Etat se fait plus proche, le représentant de l'Etat n'est pas parachuté par Paris mais élu par les citoyens de la Région. Car la Région en France n'est pas une version du fédéralisme. Le président de Région est un représentant de l'Etat... décentralisé. Sa légitimité lui vient de ses électeurs...

Le mouvement lancé en 1982 n'a pas été inversé par la droite, comme ce fut le cas pour les nationalisations... Gauche et droite, depuis 1982, oeuvrent chacun à sa manière dans cette optique. Aujourd'hui, les débats sont lancés pour éliminer un étage local : le département... Au nom des économies...

petite remarque sur Paris :

Les années 1980 ont vu un changement s'opérer à propos de la capitale. Dans les années 1970, on la considère comme une de ces « monstruopoles » dénoncées par certains chercheurs, ou écolo ou les deux... C'est avec ce discours là qu'on voit apparaître la volonté de désengorgement, d'étalement, de déplacement de certaines administrations... Mais on s'est assez vite rendu compte pendant les années 1980 que Paris attirait, d'un point de vue mondial et que la concentration sur Paris n'avait pas que des défauts mais aussi quelques vertus, en particulier celle de maintenir la France dans les nations qui attirent. Donc le poids de Paris, c'est aussi le poids de la France. Dans le contexte de métropolisation on a cherché à trouver un équilibre entre les tendances centralisatrices et l'intérêt du pays. Le TGV pour cela joue un rôle particulier : En débarquant à Paris, où à Marseille (liaison rapide Marignane-Aix TGV) , on traverse vite la France et on ne voit pas que Paris...

Parallèlement, l'échelle européenne devient un élément plus concret de la politique française et aussi de l'Etat. On retrouvera l'échelle européenne plus tard, mais dès à présent on ne peut éluder cette question puisque l'Etat est incorporé dans l'UE...

En 1979, l'élection des députés européens est au suffrage universel. En 1992, le traité de Maastricht est adopté, tout juste, par référendum. Mais c'est l'occasion d'une cassure dans les milieux politiques qui ne correspond pas à la fracture habituelle droite-gauche.

L'attachement à l'Etat (protecteur) reste assez fort, ce qui peut paraître contradictoire par rapport à la mode libérale venue de la fin du XXe . Cela ressort à chaque consultation électorale... ce qui n'empêche pas la critique de « l'assistanat »

b – une société plus libérale

Après la fin de l'ORTF en 1974, les socialistes lancent (non sans une contradiction dans les faits) la privatisation de l'audio-visuel. Les radios libres sont écoutables par tous et se multiplient... Les anciennes « radios périphériques » ont droit de cité enfin... L'ouverture des chaînes privées (Canal+, la cinq, M6) confirme la fin de cette domination de l'acteur étatique puisque n'importe quel acteur peut lancer radio ou télé... Mais parallèlement l'Etat conserve l'initiative : fête de la musique... L'Etat ne sert pas aux citoyens la culture qu'il veut, mais il oriente par le moyen de la politique culturelle la production artistique + statut des intermittents.

Avec un peu de retard la France se met à internet, après l'expérience ratée du minitel... et en essayant de réduire ce qu'on appelait la « fracture numérique » dans les années 2000...

Le déclin de la presse, la possibilité laissée à l'individu de ne plus dépendre de l'offre médiatique, l'apparent choix que donne internet caractérise aussi la société française comme les autres... + portable.

Les pratiques sociales s'individualisent alors que persistent des pratiques collectives. La question du terrorisme se retrouve là en pleine lumière. Par définition, une société n'est pas armée contre le terrorisme qui arrive souvent à multiplier les morts et les non-victimes des attentats déjoués à temps ne comptent pour rien par rapport aux morts.. bien sur !

c – des changements politiques réels et attendus

Les réformes des années 2000 ont changé les rapports entre les citoyens et l'Etat dans de nombreux domaines. Certaines questions institutionnelles avaient été fait auparavant : En 1974, la saisine du Conseil Constitutionnel, la fin du monopole sur l'audiovisuel (entre 1974 et 1981), la coopération inter communale (loi Chevènement 1999).

Dès 2000, le quinquennat est adopté. La fusion des communes étant devenue possible en 2004. Elle a été tentée en Alsace mais refusée par référendum cette année). En 2003, loi constitutionnelle sur l'organisation de la République. La décentralisation est poursuivie, 20 ans après les premières lois. Le transfert des compétences a lieu en 2004-2005. Le référendum local est possible.

En 2008, pour les 50 ans de la Ve République, une loi constitutionnelle modifie les institutions. Le président a désormais la possibilité de s'adresser au parlement. L'article 16 est limité de même que le 49-3. Le président ne peut faire que 2 mandats. Les projets sont examinés au parlement dans la version adoptée en commission. La QPC permet la contestation de la constitutionnalité d'un texte. Chaque assemblée maîtrise la moitié de son ordre du jour. Création du Défenseur des droits des citoyens...

Faut-il une conclusion ????

Les évolutions sont à un point de tensions très fortes en ce moment. Les oppositions s'exacerbent dans la société française... La société se sent en crise alors qu'elle est une des plus riches au monde – on explique les problèmes par l'absence de croissance – il n'y a plus de projets idéologique ou politique autre que celui de tenir la barque – dans ce contexte, les extrémismes paraissent beaucoup plus attirants, que ce soit d'un point de vue national-identitaire ou religieux-identitaire... Daech et le FN font partie de la même réaction devant le vide de projet de société. La multiplication des voies rend inaudible une orientation puisqu'il y en a des milliers. Les idéologies sont – paraît il-rangées après les dégâts qu'elles ont fait au XXe siècle.

Mais la difficulté soulevée par de nombreux auteurs (Piketty, Sassen) c'est l'inégalité que l'on laisse prospérer au mépris des conséquences sociales. Après un Xxe siècle qui a construit un Etat, forcément imparfait, on en arrive à rejeter ce que des générations ont peiné à construire pour assurer à tous les citoyens, aide médicale et soutien devant l'adversité... Le problème c'est qu'en revenant à la situation précédente, nous retournons au XIXe siècle qui s'est tout de même terminé en déflagration nationaliste et industrielle.